

CT DU 21/10/19

Présents : MM. Gilles VIARD, Franck PAWLICKI, Eric CLAVIER, Carlos DE BARROS, Jacky GAUTHIER, Thierry HUBERT, Hervé ERMINI.

Invités : M. BOUGE (Comité Directeur), M. VENEL et M. GRENIER (Commission Discipline)

Ordre du jour :

- ⚽ Point sur les reports de la 1^{ère} journée de Coupe de la Ligue
- ⚽ Tirage Coupe de l'Aube
- ⚽ Réception des représentants des équipes d'AS Belley – Villechétif et Sporting de Troyes
- ⚽ Match arrêté le 20/10/19
- ⚽ Question de l'AS Verrières
- ⚽ Irrégularités feuilles de match
- ⚽ Information

⚽ POINT SUR LES REPORTS DE LA 1^{ÈRE} JOURNÉE DE COUPE DE LA LIGUE :

*Concernant les demandes de report en Coupe de la Ligue, s'ils ont été acceptés, la CT appliquera les dispositions validées en pré saison et les matchs reportés **se joueront avec les seuls joueurs dont la licence est validée au jour de la date de demande de report** (Art.39 du règlement).*

Décisions :

A la date de la demande de report de leur match en Coupe de la Ligue l'AS Marigny n'avait enregistré aucune licence, le report est converti en forfait.

As Marigny/St Martin – Vaudes Animation : 0 - 3

D'autre part le désengagement de FCMT+ conduit à la décision suivante :

1er match de Coupe de la Ligue : AS Droupt Saint Basle : exempt

Enfin les rencontres suivantes seront reprogrammées avant les 8èmes de finale :

Rosières Os – As Belley/Villechétif

Fc Pont Sainte Marie – ASOFA

Es Bar/Bayel – Js Vaudoise

Asct St Thibault – Esc Melda +

TIRAGE COUPE DE L'AUBE :

Les matchs se dérouleront le 10 Novembre.

Cadrage en Juniors/Seniors pour rééquilibrer les tableaux.

MATCH DE CADRAGE COUPE DE L'AUBE PRINCIPALE JUNIORS/SENIORS

-  **ASLPT / AS Belley Villechétif– le perdant reversé en consolante (présence d'un délégué)**

MATCH DE CADRAGE COUPE DE L'AUBE CONSOLANTE JUNIORS/SENIORS

-  **ESCPO / ES Municipaux – le perdant éliminé**

TIRAGE COUPE DE L'AUBE SENIORS+

Principale :

Asofa / Asct St Thibault
AS Macey Montgueux / ES Bar Bayel
Ent Port. FC Nogent / Vaudes Animation
FC Pont Ste Marie+ / AS Verrières+
AS Port. Chartreux / JS Vaudoise
Olympique Chapelain / FC Nord Est Aube
Ent. TAF Ste Savine / AS Marigny St Martin

Consolantes :

Rosières OS / US Plancy Salon
ESC Melda+ / ASLo
ES Municipaux / AS Belley Villechétif+
AS Arcis / Amicale Saint Germain
Fljep Savières / FC Creney
ASEGA / AS Droupt Saint Basle

RECEPTION AS BELLEY VILLECHETIF

Après audition des protagonistes, le dossier est transmis à la Commission des Arbitres.

RECEPTION SPORTING DE TROYES

Après audition des protagonistes, le dossier sera instruit par la Commission de Discipline.

MATCH ARRETE LE 20/10/19

La rencontre Sporting de Troyes / ES Bar Bayel comptant pour la 2^{ème} journée de la phase de poule de la Coupe de la Ligue a été arrêté à la reprise de la mi-temps à cause de la pluie.

La décision est soumise au vote :

Match à rejouer avec le même arbitre : 6 voix

Score acquis : 1 voix

Décision : Match à rejouer avec le même arbitre avant les 8èmes de finale

QUESTION DE L'AS VERRIERES

« Un joueur n'ayant pas démissionné peut-il prendre une licence dirigeant dans un autre club uniquement pour faire juge de touche ? »

M. Venel, membre du Comité Directeur et présent à la séance, rappelle que la licence « dirigeant » n'existe pas ; seules les licences « pratiquant » ou « non pratiquant » existent et, qu'en outre, le règlement stipule à l'article 15¹, qu'une licence R2 est nécessaire pour arbitrer ou effectuer la touche.

En conséquence, la potentielle recrue de l'AS Verrières doit démissionner de son ancien club et valider une licence R2 avec son nouveau club.

IRREGULARITES FEUILLES DE MATCH

Plusieurs irrégularités nous ont été remontées concernant les feuilles de match.

Nous rappelons à leurs devoirs les arbitres, officiels ou non, et les dirigeants des équipes concernant les articles correspondants à l'organisation des rencontres et la tenue de la feuille de match.

Les délégués accentueront les contrôles sur les terrains et des sanctions, conformément aux articles du règlement, pourront être assénées par la Commission Technique.

Une intervention en ce sens auprès des arbitres UFOLEP est également programmée.

INFORMATION

 Tournoi en salle des Seniors+ :

- Dates : 26 janvier, 2 et 23 février 2020
- Nous attendons **toujours** les candidatures des équipes **avant la trêve hivernale** (15 décembre 2019)
- **L'organisation sera établie en fonction des inscriptions enregistrées**

Prochaine réunion le lundi 18 novembre 2019 à 18h15

La Commission Technique invite les dirigeants de club à faire parvenir leurs suggestions pour la prochaine saison par mail à ct.ufolep@gmail.com.

¹ En fait l'article 15 n'est pas encore validé sous cette forme, il le sera lors du prochain Comité Directeur (NDLR)